

Bonjour,

En tant que membres de la CGT, nous nous devons d'évoquer les résultats du premier tour des élections législatives et la campagne que nous **avons mené pendant ces élections contre l'extrême droite**. Nous avons pris position clairement pour les candidats du Nouveau Front Populaire.

A bien des égards, les événements que nous vivons nous ramènent à la période de 1944 et au programme du Conseil National de la Résistance. Outre le combat contre l'occupant, ce programme a donné lieu au plus grand cycle de réformes économiques et sociales depuis la Révolution française : sécurité sociale, nationalisations, droit au repos, à la santé, à l'accès à la culture et à l'éducation, à la liberté d'expression....

Aujourd'hui, nous sommes à un moment de clarification qui doit permettre de résister à l'extrême droite et au néolibéralisme et de se serrer les coudes et de se rassembler.

Nous avons proposé aux organisations syndicales présentes dans cette instance d'organiser des heures d'informations syndicales afin d'exprimer notre volonté de faire barrage à l'extrême droite et montrer notre rejet des politiques portées par le parti présidentiel envers les fonctionnaires que nous sommes ainsi qu'envers les retraités que nous espérons devenir demain. À cet appel, seul le syndicat SUD a exprimé sa volonté de nous rejoindre. Nous avons donc laissé tomber en regrettant des positions frileuses face aux risques encourus.

Vous, élu-es, candidate-s, candidats, membres des partis composant ce Nouveau Front Populaire, avez pris vos responsabilités en vous désistant afin de ne pas laisser de risque de voir de trop nombreux députés Rassemblement National rejoindre notre Assemblée Nationale et ainsi leur donner une majorité absolue. Nous saluons ces choix difficiles avec une campagne sur fond de polémiques qui ne redore pas la politique dans son ensemble.

Nous, fonctionnaire territoriaux décrits souvent comme privilégiés, que risquons-nous avec un gouvernement d'extrême droite,

- Une privatisation généralisée des services publics et une baisse drastique des moyens pour les politiques publiques de proximité : culture, action sociale, animation, petite enfance, entretien de la voirie....
- **Une menace pour la conception du statut de fonctionnaire** issu de la Résistance et du programme du CNR, celle d'un-e fonctionnaire citoyen-ne dont les grands principes ont été posés par le statut de l'Assemblée constituante de 1946.
 - o *C'est une menace du retour à la conception du statut du fonctionnaire du Maréchal Pétain de 1941, imposant un devoir d'allégeance du fonctionnaire au pouvoir politique — y compris dans sa vie privée —, autorisant le licenciement arbitraire des fonctionnaires sans aucun recours, leur interdisant le droit de grève. L'interdiction du droit de*

grève pour les fonctionnaires, c'est l'impossibilité de pouvoir revendiquer, défendre leurs droits et défendre leurs missions de service public.

- Un rééquilibrage du statut de la fonction publique, pour empêcher les syndicats « *de gauche voire d'extrême gauche* » de nuire aux citoyens et à l'économie.

Et plus particulièrement pour nous, qui avons « des avantages démesurés et indécents » (dixit Mme Marion Maréchal LE PEN) comme représentants des agents et personnels avec un ou plusieurs mandats syndicaux risquons :

- Le durcissement des conditions du droit de grève avec impossibilité, pour certaines professions de l'utiliser sur certaines périodes de l'année,
- Le lancement d'une grande réforme syndicale dans notre pays,
- L'arrêt des subventions publiques et obligation, pour les organisations syndicales, de vivre de leurs adhésions,
- La limitation du nombre de mandats syndicaux.
- La remise en cause des instances de dialogue social au sein des collectivités.

Alors, aujourd'hui, dans cette instance, nous, CGÉTistes, nous exprimons notre fierté d'avoir milité en lançant des appels clairs à voter et faire voter pour le programme du Nouveau Front Populaire. Celui qui correspond à nos attentes et aspirations. Mais cet appel n'est pas un chèque en blanc. Nous veillerons à sa mise en œuvre. Et nous continuerons à agir pour la défense des valeurs fondamentales du Service Public, au service de l'intérêt général et de l'utilité publique.

Nous souhaitons conclure avec un Merci pour l'engagement de Régine au sein des diverses instances aux quelles elle était investies.. Nous sommes persuadés que cet engagement et investissement ne va pas s'arrêter avec son départ à la retraite et qu'elle saura partager son expériences dans le domaine du dialogue social. Le tuilage des anciens envers les nouveaux est un système qui fonctionne au sein des organisations syndicales, il faudrait que cela devienne la mrque de fabrique de nos collectivités, peut être l'évoquerons-nous cette après-midi lors de la réunion mission carrières retraites.

Merci